MÉDICAMENTS OPIACÉS OU OPIOÏDES : ATTENTION AUX RÉACTIONS ALLERGIQUES !



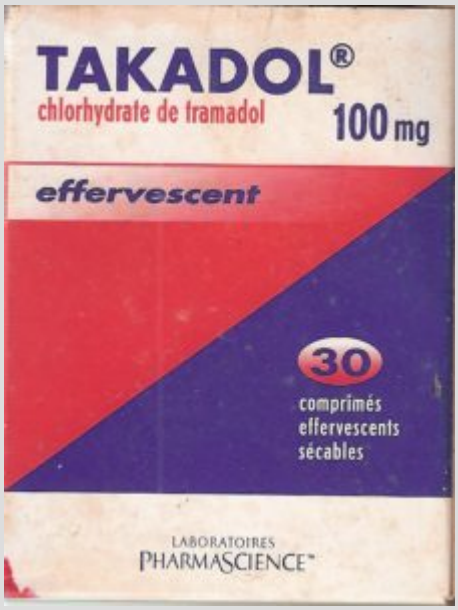
Je réagis à un article publié dans l'Ouest-France du 17 janvier 2020 et intitulé : « **Tramadol : ordonnances limitées à 3 mois** » et que je vous présente plus bas.

Le Tramadol est un médicament antalgique utilisé dans le traitement des douleurs modérées à intenses. C'est un opioïde c'est à dire qu'il contient une molécule dérivée de l'opium (les opiacés, utilisés au Moyen-Orient et dans l'Asie du Sud-Est, eux, sont d'un usage interdit en France, comme l'héroïne).

Ce médicament effectivement, comme le signale l'article, outre l'addiction qu'il peut entraîner, est particulièrement dangereux en cas de surdosage… même lorsque vous en prenez une seconde fois, croyant avoir oublié la première ou que vous ne respectiez pas l'espace temps entre 2 prises. L'aventure est arrivée en 2011 à mon épouse, le Tramadol ayant été prescrit en sus d'un autre médicament l'**Ixprim** (déjà un mélange de Tramadol et de paracétamol) pour le traitement d'une cruralgie sévère.

Pour ne pas avoir respecté le délai entre 2 prises, suite à endormissement, mon épouse donc, s'est retrouvée aux urgences de l'hôpital de Lorient avec des difficultés respiratoires importantes, de plus, mal diagnostiquées, à telle enseigne qu'elle a été prise pour quelqu'un de « shooté » voire d'hystérique par l'interne de garde. Elle est ressortie des urgences avec un calmant (**Xanax** 0.5 mg à prendre matin et soir pendant 3 jours !) tant l'incompréhension du corps médical

l'avait énervée ! Par chance, la crise s'est progressivement estompée. Je passe sur les suites du malaise (qui était en réalité une embolie pulmonaire) pour conclure en disant que sur ses ordonnances il est désormais indiqué la mention « Produits contre-indiqués : Tramadol ».



Une aventure similaire lui était arrivée quelques années plus tôt pour le même problème. A l'époque c'est un médicament parent et aux consonances voisines qui lui avait été prescrit : le **TAKADOL** dont le principe actif est… encore le Tramadol (chlorhydrate). D'un naturel méfiant elle avait sciemment divisé en 2 le cachet de 100 mg qu'elle devait absorber. Bien lui en prit car elle fut prise d'une réaction curieuse. Assise dans un fauteuil elle me dit peu de temps après l'absorption dudit médicament : « *Je vois ma tête qui part vers la cheminée !*« . Le médecin rapidement informé, lui a demandé d'abandonner immédiatement ce traitement. Cette anecdote qui s'est aussi bien terminée, m'a inspiré un slogan qui a fait rire plus d'un, auquel j'ai raconté l'histoire et que pourraient peut-être utiliser les représentants des laboratoires Expanscience : « Avec TAKADOL t'as le tête qui se décolle « .

Plus sérieusement, les antidouleurs en général font des dégâts parmi les français qui en utilisent régulièrement et abusivement. La limitation des ordonnances à 3 mois est une bonne disposition pour éviter l'addiction au Tramadol mais cette mesure n'enlève rien à la dangerosité du médicament dont les prescripteurs devraient être conscients (1). A défaut, si je peux me permettre un conseil : soyez vigilants !

(Cliquez sur l'article pour l'agrandir)



Tramadol : ordonnances limitées à 3 mois

À partir du 15 avril, il faudra retourner chez son médecin après trois mois pour obtenir une nouvelle prescription de tramadol.

Repères of 17/01/20

Qu'est-ce que le tramadol ?

C'est l'antalgique opioïde le plus consommé en France. « Opioïde » signifie qu'il expose à un risque de dépendance, d'abus, de surdosage et de dépression respiratoire pouvant conduire à la mort. « **Il y a encore des médecins et des pharmaciens qui ne savent pas que c'est un opioïde** », regrette Nathalie Richard, de l'Agence nationale du médicament et des produits de santé (ANSM).

Pourquoi limiter sa prescription ?

L'ANSM a pris mercredi la décision de limiter à trois mois, contre un an aujourd'hui, les ordonnances de tramadol, seul ou associé à d'autres molécules, pour « **limiter son mésusage** » et son « **risque de dépendance** ». Cela répond à l'objectif du ministère de la Santé de « **prévenir et agir face aux surdoses d'opioïdes** ».

Tout le monde semble impliqué : en 2016, les notifications d'usage problématique du tramadol concernent autant de femmes que d'hommes et l'âge moyen est de 38,7 ans.

Aux États-Unis, les opioïdes vendus sur ordonnance sont un vrai problème de santé publique : ils ont causé

Le tramadol en hausse sur les ordonnances suspectes

17 087 décès en 2016.

Pourquoi maintenant ?

Le nombre d'hospitalisations liées à la consommation des médicaments opioïdes a presque triplé (+ 197 %) entre 2000 et 2017, tandis que le nombre de décès a bondi de 146 % entre 2000 et 2016, avec « **au moins quatre décès par semaine** », selon le rapport de l'ANSM. Le nombre de notifications spontanées de cas d'addictovigilance concernant le tramadol augmente régulièrement, passant de quatorze en 2000 à 140 en 2017. La prévalence du tramadol sur les ordonnances suspectes, indicateur d'abus possible (enquête Oscisp) a explosé, passant de 3,5 % en 2013 à 12,2 % en 2016.

(1) Une amie aussi, après une intervention chirurgicale, a été prise de graves malaises respiratoires et sauvée in extremis grâce à l'alerte donnée par sa sœur infirmière. Un opioïde était à l'origine de cet accident.

Si le Tramadol vous intéresse particulièrement, voici Tous les médicaments qui en contiennent.

Mais d'autres médicaments sont aussi à base d'opiacés ou d'opioïdes ! Codéïne, Morhine, Oxycontin…

Photo : https://www.institut-des-donnees-de-sante.fr/tramadol/